



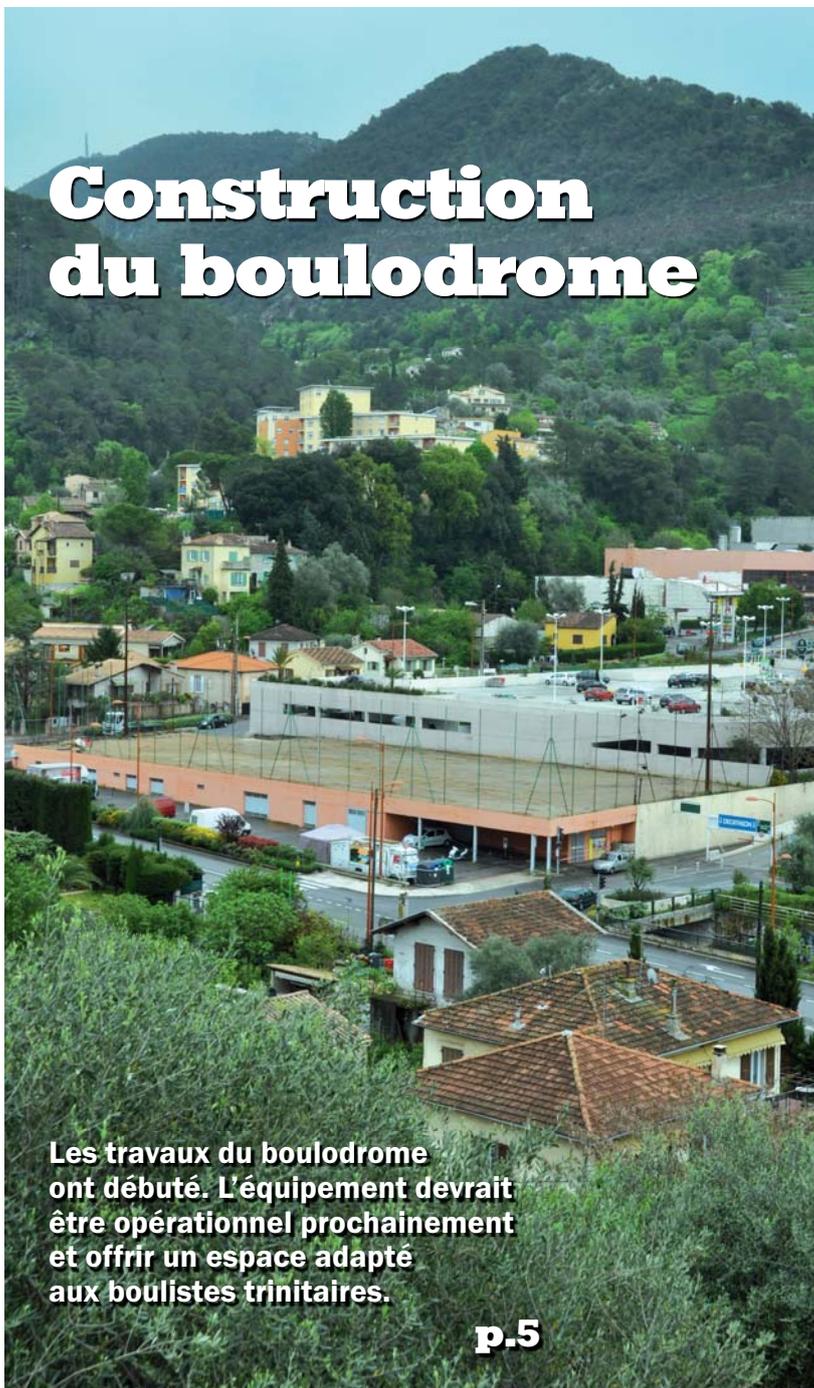
Vivez votre ville



L'édito

*Christian
Giannini*

Adjoint au Maire,
délégué aux Sports
et à la Vie associative



Construction du boulodrome

Les travaux du boulodrome ont débuté. L'équipement devrait être opérationnel prochainement et offrir un espace adapté aux boulistes trinitaires.

p.5

NOTRE ÉQUIPE a souhaité développer une politique dynamique en faveur du sport et nous avons tout mis en œuvre pour que les Trinitaires puissent pratiquer des activités sportives dans les meilleures conditions : création des microsites, construction du complexe sportif municipal qui permet d'apporter des espaces adaptés aux besoins des sportifs, associations et scolaires trinitaires. Il manquait encore un boulodrome pour répondre à la demande des nombreux boulistes...

Ça y est ! Les premiers coups de pelles du chantier du boulodrome ont été donnés. Un équipement qui faisait défaut à la commune. Les mauvais souvenirs ont laissé place à un nouveau décor plus chaleureux, plus moderne et surtout fonctionnel. La Trinité a retrouvé, ces dix dernières années, un dynamisme et un renouveau certains. Aujourd'hui, nous sommes fiers d'avoir pu rendre aux Trinitaires une ville digne, une ville belle, une ville animée et, l'achèvement des travaux du boulevard Général-de-Gaulle, prochainement, marquera encore un peu plus ce renouveau.

Vous imaginez bien que c'est une grande joie pour notre équipe municipale de pouvoir satisfaire l'ensemble des boulistes de La Trinité en engageant formellement la réalisation de cet équipement nécessaire.

Je voudrais rappeler que nous avons toujours été conscients de l'attente dans laquelle se trouvaient les pratiquants de cette discipline et ce projet a fait l'objet d'une longue réflexion.

Cet équipement promis aux Trinitaires, nous le réalisons aujourd'hui, par le biais d'une délégation de maîtrise d'ouvrage au SIVoM-Val-de-Banquière.

Dans quelques semaines, nous aurons l'occasion de rencontrer les Trinitaires pour l'inauguration de cet équipement et ce sera une grande satisfaction pour nous. Il vous appartiendra de l'investir et de lui donner vie.



Une qualification méritée

Après avoir terminé premières, lors de la Rencontre Départementale UNSS qui a eu lieu au Théâtre Lino-Ventura, les danseuses du collège La Bourgade ont défendu avec brio leur place pour les Championnats de France à Belfort lors de la rencontre académique de Saint-Raphaël. Une première pour la section danse du collège qui parviendra sûrement à remporter une belle place et pourquoi pas gagner cette belle compétition.



N'oublions jamais...

Il y a soixante-huit ans, les Forces alliées découvraient l'indicible : l'horreur des camps de concentration ! Dimanche 28 avril, la France célébrait la "Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation". La Trinité a donc commémoré solennellement la mémoire des déportés en présence du Maire et de nombreux élus, de membres d'associations des anciens combattants, de Trinitaires et des enfants du CME avec un dépôt de gerbes au sanctuaire de Laghet. La cérémonie s'est poursuivie devant le monument aux morts du square Barbero : après lecture du message national par Nadine Ménardi, les gerbes ont été déposées. Tous ont ensuite entonné la Marseillaise avant le salut des porte-drapeaux.



Les judokas confirment...

Les jeunes sportifs de La Trinité-Sports section judo ont participé au Championnat régional des minimes à Mandelieu. Jacques Dubois remporte le titre de champion régional des moins de 38 kilos et Elsa Galiano sort vice-championne régionale des moins de 44 kilos. Suite à cette sélection, ils ont combattu lors du Championnat interrégional des minimes à Fos-sur-Mer. Elsa remporte la cinquième place et Jacques termine premier et se sélectionne donc pour la Coupe de France.

Échange entre passionnés

Dans le cadre de son jumelage avec le Registro Fiat de Turin, Passion Automobiles a reçu 24 équipages provenant de différentes régions Italiennes pour une visite des hauts lieux historiques de notre département. Les adhérents de Passion Automobiles se rendront en juillet dans la région d'Alba pour un autre jumelage avec un club important d'Italie, le CLAMS riche de 1200 membres. Gageons que belles voitures iront de pair avec bonne gastronomie !



L'école ouverte

Durant les vacances scolaires, les élèves de 4^e et 3^e du collège La Bourgade ont pu investir leur établissement afin de profiter d'un soutien scolaire le matin et d'activités l'après-midi. Initiée par l'Éducation nationale, la formule permet aux jeunes d'occuper leur temps libre utilement. Les soixante-dix-sept volontaires ont pu découvrir le graff et s'adonner à la danse contemporaine avec des intervenants extérieurs.



Congrès des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre

L'association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre s'est réunie en congrès départemental sous le chapiteau communal. En présence de Jacques Bisch, Conseiller municipal délégué aux Anciens Combattants, Jean Roux, Délégué fédéral spécialement venu de Paris, Jean Vables, Directeur Départemental de l'O.N.A.C.V.G., les représentants des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, et des Alpes-Maritimes, la représentante des Veuves et l'association des Amis des A.C.P.G.C.A.T.M et sous la présidence de Pierre Ranchin, Président Départemental, les différents rapports d'activités, financier et moral ont été adoptés à l'unanimité. S'en est suivie l'élection des membres du comité directeur départemental, et une remise de décorations. Les porte-drapeaux se sont rendus au monument aux morts du square Barbero pour un dépôt de gerbe. Tout le monde s'est retrouvé autour d'un apéritif, suivi d'un banquet et d'un après-midi dansant.



Accueil de Loisirs

Les enfants de l'accueil de loisirs de Victor-Asso ont revêtu leurs toques de pâtisseries. Au menu : confection de gâteaux et biscuits avec l'aide des animateurs. De délicieuses gourmandises préparées pendant que les autres enfants s'adonnaient à la zumba ou investissaient l'espace enfant de la médiathèque.



Les seniors en vadrouille

Soixante-neuf seniors issus des groupes de promeneurs et de randonneurs se sont retrouvés pour une journée exceptionnelle à Saint-Vallier. Au planning, trois randonnées encadrées par des éducateurs du Service des Sports étaient proposées de longueurs et de difficultés différentes. Après un pique-nique, une visite guidée de la grotte de la Baume obscure a été organisée. Des spécialistes du monde souterrain ont retracé l'histoire de ce site grandiose et ont expliqué les spécificités de ce monde méconnu mais sublime.



Trinité-Auto-Sport

L'équipe de Trinité-Auto-Sport a participé au Rallye "Fleur et Parfum", un événement qui marque la fin de l'hiver même si le beau temps n'était pas au rendez-vous. Trois équipages ont pris le départ malgré le froid et la neige. Les petits soucis mécaniques rencontrés n'ont pas entaché la bonne humeur des participants.

Les taskmen à Paris

Les sportifs du Task ont participé aux Championnats de France de Jujitsu-Behring avec kimono et Grappling no gi. Deux Trinitaires se sont classés dans le top 10 national (Alex Briot et Alex Marsaud) tandis que Yohann Rouscoff remporte la troisième place en no gi.



Assainissement a laghet : l'arlesienne ?

Ce n'est que très récemment que le "tout-à-l'égout" est arrivé à Laghet, quartier certes excentré, mais partie intégrante de notre commune et de la métropole, compétente sur les questions d'assainissement.

Il y a plusieurs mois, les riverains de ce quartier recevaient de la Métropole "NCA" un courrier les invitant à se raccorder au réseau public d'assainissement, moyennant, en plus des frais classiques de raccordement à la charge d'un propriétaire, une taxe exorbitante, en incohérence totale avec l'objectif affiché de "solidarité métropolitaine", qui devrait conduire la métropole à assurer à tous ses habitants, qu'ils soient de Laghet, du centre de La Trinité ou du centre-ville de Nice, l'égalité d'accès aux services publics dont elle a la responsabilité. Après une mobilisation des habitants du quartier relayée par notre groupe au Conseil municipal, la majorité nous annonçait avoir obtenu de la métropole l'exonération de taxe pour les riverains, qui n'auraient à payer que les frais de raccordement individuel.

Les mois ont passé, les conseils municipaux aussi : à chaque séance, nous avons interrogé la majorité sur ce dossier : à chaque fois, il nous a été répondu que les habitants recevraient "dans les jours prochains" un courrier leur confirmant l'exonération promise.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, ces habitants n'ont toujours rien reçu.

Négligence de la municipalité ? Absence de communication avec l'instance métropolitaine ? Les transferts de compétences n'ont-ils pas trop éloigné les décideurs des citoyens ?

Laghet n'est pas le seul quartier dont les habitants se sentent abandonnés, voire maltraités.

Il est temps de réaffirmer la capacité des élus à agir concrètement pour le bien-être des habitants de toute La Trinité.

**Gérard Marti, Adeline Mouton,
Chantal Carrié, Ladislas Polski**
Groupe Trinité solidaire et citoyenne

Pavé de bonnes intentions ?

La majorité des communes supprime les pavés sur la chaussée à cause des nuisances et de l'inconfort qu'ils provoquent, nos élus "pavés de bonnes intentions" les installent à grand frais !

Si, l'effet "dissuasif" contre la vitesse des chauffards reste à démontrer, le vacarme de la circulation sous les fenêtres des riverains est une dure réalité quotidienne. L'été arrivant vite, le problème du bruit ira en empirant, plaignons ceux qui espèrent se reposer. Sans doute une concertation bien menée aurait évité la mauvaise utilisation de l'argent public. Le but recherché des travaux est-ce la sécurité, la tranquillité des riverains, la piste cyclable, pour quel siècle ?

Difficile de changer le plomb en or ?

Changer le béton en argent est-ce plus aisé ? Le béton et le goudron "grignotent les jardins". "On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs" rétorque l'adjointe à l'Environnement-Jardins-Espaces verts, à mon interpellation. Elle qui défend si bien les coccinelles devant les photographes, qu'elle semble oublier l'écologie ? Pourrait-elle publier le bilan des relevés de la pollution constatée sur la commune et ses impacts sur la santé ? Un relevé des ses actions pour limiter le bruit dans la commune, de l'autoroute en particulier ? Le programme annuel de soins des arbres, traitement bio et sans engrais à l'aide de pulvérisation de nématodes, s'il existe ? Nous aimerions être informés pour pouvoir juger sur les actes dans son domaine de compétence, pas sur les photographies du 3V.

Faire croire que l'on fait de la politique sans défendre ses convictions, est-ce tromper le monde, ou bien est-ce ne pas avoir de conviction du tout ? Va savoir ?

**Les conseillers municipaux Démocrates,
Anna Bousquet et Gilles Rainero.**
Tél. 06 09 51 54 73 — email: rainero.gilles@9online.fr
<http://rainerogilles.blogspot.com>

Charte d'éthique

La population trinitaire, consciente qu'une des libertés fondamentales est le droit à la sécurité, soutient massivement la police municipale et l'installation de la vidéo protection. La municipalité et le comité consultatif ont souhaité aller plus loin que ce qu'impose la loi, en matière de garantie des libertés individuelles, de respect de la vie privée, de traitement des images, en établissant une charte d'éthique. Celle-ci permet à chaque citoyen de prendre connaissance du cadre dans lequel s'exerce l'activité du centre de supervision urbain entre autres. Cette volonté de transparence et de communication permettra à chaque trinitaire de s'approprier cet outil de service public. Il est à noter qu'en s'abstenant sur cet engagement démocratique, le reste de l'opposition a fait un petit pas en avant, c'est un progrès, elle qui nous avait habitué à voter contre toute action en matière de sécurité.

Jean-Paul Audoli
www.unevolontecommune.blogspot.com

La parole du Maire et des Élus de la majorité

Parlons vrai !

Ce n'est pas très glorieux de tenter d'instrumentaliser la population et nous regrettons sincèrement que les Trinitaires ne puissent compter sur davantage d'élévation intellectuelle. Nous constatons un déchaînement de méthodes tout à fait délétères, mensongères et d'une mauvaise foi indignes de responsables de la vie publique. Il est tellement facile de critiquer ce que d'autres réalisent... Et de donner des leçons lorsque sa propre famille politique a pendant près de 20 ans si bien démolé les équipements existants... Il est beaucoup plus difficile de légitimer des démarches politiciennes dans une cité comme la nôtre et nous souhaitons à nos opposants bien du courage à "réparer" ces écarts de conduite envers les Trinitaires. Pour notre part, nous travaillons encore à mener les projets qui, à force de courage, de créativité, d'engagement et de réflexion, s'érigent çà et là sur notre territoire. Les Trinitaires ne sont pas dupes, ils connaissent les contraintes, ils savent qu'il est inexorable de faire des choix. Et, se servir des riverains de Laghet pour s'exercer à cette tribune, c'est méconnaître les règles. Nous rappellerons donc, pour

rétablir la vérité, que c'est la loi de finances 2012 qui a institué la création d'une participation au financement de l'assainissement collectif. Aussi, c'est conformément à cette loi des finances que la Métropole a dû instituer la Participation Forfaitaire à l'Assainissement Collectif à compter du 1^{er} juillet 2012. Toutefois, nous nous sommes battus, pour que les riverains de Laghet soient exonérés de cette nouvelle taxe considérant que les travaux avaient été lancés à une date bien antérieure à son application. Nous avons obtenu de la Métropole cette exonération, et quoi qu'en dise ou laisse croire Monsieur Polski, cette exonération est officielle. Nous exécutons ces méthodes nauséabondes qui consistent à semer le doute et récolter l'amertume, mais nous savons aussi que les Trinitaires restent clairvoyants. Car ce qui fait la grande richesse de notre cité, c'est une large majorité d'hommes et de femmes inscrits dans le dynamisme local et qui participent par leur esprit critique à son inexorable évolution. Nous sommes des Trinitaires, et nous nous battons pour offrir le meilleur à tous, parce que nous vivons notre ville.



Le boulo-drome sort de terre

Le boulo-drome tant attendu prend forme en plein centre-ville. Cet équipement, facile d'accès, se vaudra conforme aux attentes et permettra aux boulistes de disposer d'un espace moderne et fonctionnel.

LA MUNICIPALITÉ L'AVAIT PROMIS... et bien le chantier du boulo-drome a débuté. Situé sur l'ex-terrain de football d'une superficie totale de 2434 m², jusqu'alors inutilisé, l'équipement sera aménagé d'un terrain de boules comprenant 15 pistes de jeux non couvertes. L'ancienne rampe d'accès sera élargie de manière à avoir une pente et une sortie réglementaires. Un ascenseur extérieur et un escalier métallique seront construits au niveau du parking afin de permettre l'accès "piétons" aux jeux de boules. *"Nous sommes très contents. Cela va nous amener de nouveaux adhérents et les couleurs de La Trinité pourront être défendues dans les meilleures conditions. Et surtout, nous aurons un endroit pour accueillir du monde lors des concours. Toute la section attend ce boulo-drome avec impatience"*, confie Serge Bonnet, Président de La Trinité-Sports section Boules.

Un équipement adapté

Ce boulo-drome se situera à l'angle de la route de Laghet et du boulevard Fuon-Santa. Il est bordé au sud-est par le parking couvert du Centre Commercial Auchan et au nord-ouest par le parking appartenant à la commune. Le choix architectural s'oriente sur un impact minimum du clos de boules et du terrain de jeu dans l'environnement paysager. Le but étant de ne pas modifier le terrain naturel et d'être conforme à la loi pour l'accès des personnes à mobilité réduite.

Le bâtiment comprendra les vestiaires, le foyer, un bureau et une salle polyvalente. Dans un souci de fonctionnalité, toute la construction se fera sur un étage. *"Un bâtiment compact, simple, répondant à des problématiques de gestion temporaire ou définitive d'espace, limitant ainsi les mouvements de sol et les terrassements. Le choix d'un bâtiment compact favorise une insertion et un impact minime dans l'environnement"*, comme l'explique l'architecte Benjamin Michel.

Dans le cas d'une manifestation exceptionnelle, la commune dispose de nombreux parking publics situés à proximité (le plus proche se situe à moins de 200 mètres, deux autres sont à moins de 600 mètres.)

Financement

La commune a choisi de déléguer la maîtrise d'ouvrage au SIVoM Val-de-Banquière. Un choix justifié à plusieurs titres : d'une part, parce que celui-ci a la technicité et l'expérience de ce type de projet et d'autre part, parce qu'il bénéficie d'une éligibilité aux subventions de 30 % au lieu de 10 % seulement pour la commune.

Ainsi, cet équipement permettra peut-être à la commune de retrouver sa renommée d'antan, lorsque des rencontres internationales étaient organisées et attiraient les foules venues admirer des joueurs talentueux !



Le brûlage de végétaux

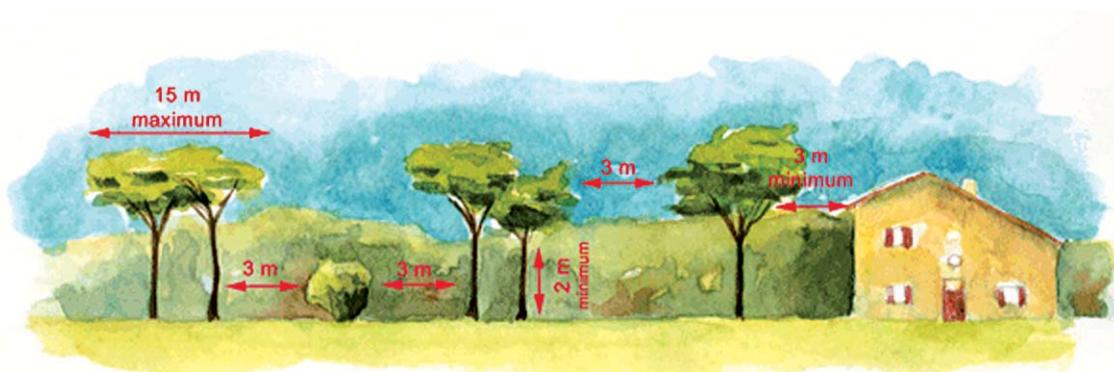
EN PÉRIODE ROUGE du 1^{er} juillet au 30 septembre tout usage du feu est interdit (incinération, écobuage, feux de camp, etc.) ou lors de périodes mobiles qui peuvent être édictées par arrêté préfectoral. En période verte du 1^{er} octobre au 30 juin, l'incinération des déchets verts est autorisée dans les cas suivants :

- Autorisation préfectorale de 10 h à 15 h 30 et hors période d'interdiction temporaire de l'emploi du feu ;
- Incinération des seuls déchets issus du débroussaillage obligatoire, autorisation de 10 h à 15 h 30 ;

- Incinération des résidus de taille des oliviers, mimosas et autres arbres fruitiers, autorisation de 10 h à 15 h 30.

Toute autorisation ou dérogation devient caduque pendant les plages mobiles d'interdiction de l'usage du feu édictées par arrêté préfectoral. Une autorisation à la Police municipale doit être remplie pour les habitations à proximité d'espaces boisés.

Débroussailler les zones habitées, un geste civique et une obligation légale.



Débroussailliez en respectant les distances préconisées

SENIORS TRINITAIRES EN VACANCES

Séjour du 29 juin au 6 juillet dans les Pyrénées-orientales

Conditions : être âgé de plus de 60 ans et résider à La Trinité

Le pays catalan, Port-Barcarès

ENTRE L'ÉTANG DE SALSES ET LA MER MÉDITERRANÉE, à 350 m de la plage, l'Estanyot vous accueille dans la cité lacustre de Port-Barcarès. Entre mer et montagne, dans des paysages variés, partez à la découverte du pays catalan, un pays riche d'histoires et de traditions locales. L'Estanyot est un charmant village vacances où vous apprécierez l'agrément de son hébergement, son restaurant, sa piscine et son bar.

415 euros* pour les personnes imposables
226 euros* pour les personnes non-imposables

Inscriptions au CCAS : 04 93 27 64 32



Recrutements

Association Parsec

Dans le cadre de son activité, l'association Astrorama-Parsec recrute un animateur scientifique pour encadrer et animer les activités de vulgarisation scientifique dans les domaines de l'astronomie et de l'espace.

Les missions sont de préparer les activités et animations proposées, se tenir informé des programmes d'animation, animer les activités proposées, garantir la qualité des animations proposées sur la base du guide de l'animateur, avoir une attitude et un comportement exemplaires auprès des visiteurs, mettre en place la communication des activités proposées, assurer l'affichage...

CDD saisonnier de deux mois (juillet-août). Profil : Niveau BAC S ou filière scientifique post-bac. Transmettre CV et lettre de motivation par mail à : parsec@astrorama.net.

Le SIVoM Val-de-Banquière

Le SIVoM recrute des éducateurs de jeunes enfants pour la crèche de La Trinité, de Colomars et de Saint-Martin-du-Var. Postes à pourvoir rapidement. Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Président du SIVoM Val-de-Banquière, Hôtel-de-Ville, 06730 Saint-André-de-la-Roche. Pour tous renseignements, contactez :

Sylvie Joyerot pour Colomars
au 04 92 15 11 21 ;

Sandra Fiammante pour La Trinité
au 04 93 54 31 55 ;

Joëlle Grünter, pour Saint-Martin-du-Var
au 04 92 08 08 60

Opération Tranquillité Vacances

Les Trinitaires, souhaitant obtenir une surveillance extérieure de leur habitat lors de départ en vacances, peuvent s'inscrire auprès de la Police municipale à l'Opération Tranquillité Vacances.

Vos rendez-vous

Ouverture du nouveau site du CLAS

Dans le cadre du Contrat local d'Accompagnement à la Scolarité, un nouveau site d'intervention devait accueillir les élèves trinitaires courant avril. Suite à un problème technique, l'ouverture a été différée au **lundi 6 mai** afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

68^e Anniversaire de la Victoire

Le Conseil municipal convie la population aux cérémonies commémoratives de la Victoire du 8 mai 1945. Deux dépôts de gerbes auront lieu **mercredi 8 mai** : à 10 h 30 au Monument aux Morts de Laghet et à 11 h 15 au square Barbero. Le verre de l'amitié sera ensuite partagé.

Sécurité routière

La Semaine consacrée à la sécurité routière se déroulera **du 13 au 16 mai** sous le chapiteau et dans la cour des Gerles. Une inauguration, ouverte au public, aura lieu **mardi 14 mai** à 11 heures sous le chapiteau.

Casting Miss Trinité

Dans le cadre de la Fête patronale, la municipalité organise l'élection de sa "Reine de beauté". Aussi, la seconde sélection pour participer au casting final, ouverte à toutes les jeunes filles du département, aura lieu **dimanche 5 mai** dès 14 h en salle du conseil et en présence du Comité Miss France.

Le règlement complet de l'élection et les informations diverses sont disponibles sur le site officiel du comité www.misscotedazur.fr rubrique "devenir Miss". En mairie, vous pouvez nous joindre au 04 93 27 07 96 ou 04 93 54 05 94.

Les rendez-vous de l'Accueil parents-enfants

L'espace parents-enfants "Li Calinous" vous accueille le lundi de 9 h 30 à 11 h 30 au Pôle Petite Enfance et le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 pour des activités.

mercredi 15 mai : baby-gym ;

mercredi 22 mai : baby-gym ;

mercredi 29 mai : art plastique.

Inscription obligatoire au 04 93 01 65 86.

Randonnées seniors

Le Service des Sports organise des randonnées et promenades pour les seniors à la découverte des paysages de notre région :

lundi 6 mai : promenade au parc départemental de la Valmasque à Antibes ;

mardi 14 à jeudi 16 mai : séjour de randonnée pédestre à Toulon (Mont-Faron, presqu'île de Giens et îles de Porquerolles).

Les rendez-vous des "Poivre et Sel"

Isabelle vous accueille au local des Poivre et Sel du lundi au vendredi de 14 h à 18 h. Le local rouvrira ses portes lundi 13 mai.

Lundi 13 mai : atelier Entretien de la mémoire ;

mardi 14 mai : jeux divers et gym de 14 h 45 à 16 h 45 ;

mercredi 15 mai : jeux divers et chorale ;

jeudi 16 mai : jeux collectifs ;

vendredi 17 mai : restaurant du mois (sur inscription).

Le local sera fermé le lundi 20 mai.



Fête de la Sainte Trinité

Du 24 au 27 mai

Soirée "Moulin Rouge", après-midi pour les enfants, élection de Miss Trinité, bal, messe, fête des seniors, concours de boules...

